

Point de vue SUD sur la révision à mi-parcours du plan stratégique INRAE 2030.

Ce jeudi 12 juin 2025 à Angers, le conseil d'administration (CA) de l'INRAE délibérera sur l'actualisation du plan stratégique INRAE 2030 « Des recherches aux solutions : nouvelles priorités et nouveaux défis ». SUD Recherche souhaite donc vous partager son point de vue sur un document important pour l'avenir de l'établissement.

Car si la démarche a pu être présentée comme consultative, il s'est agi principalement de... la hiérarchie (DU et CD), des partenaires académiques et des parties prenantes (syndicats agricoles, ONF, instituts techniques...). C'est donc par les instances consultatives et délibératives que le personnel est maintenant sollicité, le texte faisant un passage le 21 mai au Conseil Scientifique puis le 27 mai au Comité social d'administration (CSAE) et le 12 juin en Conseil d'administration. Il y a toutefois un monde pour que cela rende le processus participatif : le document étant soit déjà ficelé et amendable à la marge (avis du CS), soit à accepter ou refuser totalement (délibération au CA). Il nous semble que le personnel n'a pas eu connaissance du texte de la direction générale (DG).

Cette révision à mi-parcours est-elle l'occasion de revoir le plan stratégique à la marge pour ajouter des objectifs de court-terme pour rassurer nos « partenaires » (surtout la FNSEA) ou l'occasion de faire un réel bilan d'objectifs atteints ? L'INRAE se tourne-t-il vers des solutions alternatives au système agricole dominant, voire même sa transformation profonde et durable qui impliquerait l'adhésion d'une majorité d'acteurs agricoles ?

Pour bien prendre la mesure du document de la DG, trois éléments auraient été appréciables :

- Une introduction complète du PDG Philippe Mauguin (absent en CSAE), au-delà des quelques « Éléments de contexte et ambition »
- Un relevé des modifications entre la version de décembre 2020 et celle de mai 2025
- Un retour sur l'implication du personnel dans la démarche de construction de cette actualisation [par exemple le personnel n'a pas eu connaissance du bilan de la consultation pilote NBT sur le centre PACA "Controverses - Les nouvelles technologies génomiques (NTG) appliquées aux plantes cultivées : A quelles conditions peuvent-elles contribuer (ou non) à des systèmes durables ?"]

SUD partage évidemment le constat posé page 2 : *« Face aux limites qui conditionnent l'habitabilité de la planète et aux enjeux de justice et d'équité environnementales, la réussite de la transition écologique implique de concevoir des stratégies globales pour un développement qui soit soutenable du point de vue environnemental mais aussi économique et social, et de les évaluer. L'objectif est de réduire la vulnérabilité de l'agriculture, de la forêt et des systèmes alimentaires et d'accroître la résilience aux risques liés aux changements globaux, en particulier dans un contexte de transitions agroécologique et alimentaire. Ces enjeux questionnent la nature, l'ampleur et la temporalité des trajectoires de transformation à initier, mais aussi les façons d'évaluer leur durabilité environnementale, économique et sociale ainsi que la prise en compte des tensions entre court et long terme, ou encore des enjeux d'équité entre groupes sociaux. »*

Alors que s'est concrétisée lundi 26 mai la **menace du projet de loi écocide Duplomb**, quelle est la trajectoire des recherches INRAE pour sauver la biodiversité et la santé ? « La réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse est un défi clé, au croisement de plusieurs enjeux : sécurité alimentaire, souveraineté de l'agriculture, décarbonation, protection de l'environnement et de la santé » (page 8) ou « aller vers une agriculture sans pesticide de synthèse » comme affirmé en 2020 et répété par la DG avec constance depuis ? Même questionnement concernant l'autre danger existentiel du changement climatique. En proposant page 21 « *d'accompagner, dans la durée et via des approches innovantes, l'adaptation au changement climatique dans les territoires agricoles et forestiers aux horizons 2030 et 2050* », validons-nous le +4°C et renonçons-nous à l'atténuation ? Si dans le discours de M. Mauguin, la recherche transformative de long terme reste centrale dans les orientations de l'INRAE, nous nous inquiétons néanmoins de certains messages d'ajustement à court-terme du document. Devant les bouleversements économiques, sociaux et environnementaux déjà à l'œuvre,

il n'est plus l'heure de tergiverser mais de travailler à un autre mode d'organisation de nos sociétés humaines qui permettent un monde vivable à long-terme et socialement juste (les inégalités portant les germes de l'insécurité et des guerres). C'est bien essentiellement d'une transformation en profondeur et systémique que nous avons besoin et pas de solutions technologiques qui ne feront au mieux que limiter à la marge les conséquences désastreuses du modèle productiviste dominant, et au pire renforcer les logiques actuelles. Il semble clair que les premiers leviers de cette transformation en profondeur soient l'agriculture et l'alimentation et leurs effets sur l'environnement au sens global (la biosphère y incluant l'humanité toute entière).

En conséquence, ce que SUD demande est un **nouveau contrat social entre professionnels de l'agriculture, environnementalistes et population**. Un « pacte vert » français au cahier des charges conciliant production, respect de l'environnement et de la santé, et revenu décent implique la reconception de systèmes en rupture avec des hypothèses fortes (comme quand on vise le zéro pesticide) avec de l'expérimentation système, de la mobilisation de toutes les parties prenantes (Sciences Humaines et Sociales), accompagné de travaux pour lever efficacement les verrouillages sociotechniques et de la coopération, notamment via de la solidarité interclasses comme internationale. Dans le document proposé ici, l'agronomie système est à peine visible. N'est-ce pas ce type de recherche dont nous avons le plus besoin ? : (1) pour concevoir et évaluer des filières « performantes » à conditions que les performances environnementales ne soient pas laissées de côté, et (2) produire des connaissances actionnables par les acteurs pour gérer durablement les ressources (eau, sol, air) comme pour préserver, adapter et restaurer la biodiversité. On lit page 5 : « *Parmi les impacts du changement climatique, les altérations quantitatives du cycle de l'eau (sécheresses ou excès d'eau) à différentes échelles placent ce dernier au cœur d'enjeux cruciaux, notamment pour l'agriculture* ». Il est donc urgent d'évaluer les filières de production via une empreinte eau à l'échelle locale et territoriale, ce qui permettrait de promouvoir la sobriété vis-à-vis de la ressource en eau, sans opposer agroécologie et innovations sur les techniques d'irrigation.

Dans l'Orientation Scientifique (OS) 2.4 (page 7) **Favoriser des systèmes alimentaires sains et durables**, l'objectif est de « *Tendre vers des régimes alimentaires sains, durables et accessibles à tous, tout en assurant la compétitivité des filières et la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe, nécessite de considérer les systèmes alimentaires dans leur globalité. Les recherches sur la transformation des systèmes alimentaires mobilisent des démarches collectives, avec des enjeux clés de cohérence à plusieurs niveaux, des façons de produire notre alimentation aux façons de consommer, à travers l'adaptation de nos pratiques et régimes alimentaires.* » Parmi les outils permettant de changer le système, nous pouvons évoquer la **Sécurité Sociale de l'Alimentation**, dont SUD Recherche a rejoint le collectif. Serait-ce parce que l'initiative est politiquement située qu'elle n'est pas mentionnée ?

Où sont les paysages, les oiseaux, les insectes, les femmes et les hommes dans des fermes nombreuses dans des campagnes vivantes ? Probablement pas dans une angoissante promotion de l'IA générative à tous les étages (telle qu'en page 17) ! Alors que l'effondrement n'est plus une lubie d'Illuminati conspirationnistes, devons-nous penser qu'il s'agit, par ce nouveau plan INRAE 2030, par certains côtés hors-sol, de donner des gages à la FNSEA et à sa ministre de l'agriculture Mme Genevard pour pouvoir continuer à vaquer discrètement à nos légitimes occupations agroécologiques et préparer en secret une agriculture saine, nourricière, abondante, économe et autonome ? Confirmation du moment dangereux que nous vivons, Damien Greffin président de la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France (donc co-auteur de la banderole contre l'INRAE du 28/11/2024), vice-président FNSEA depuis 2023 et bras droit d'Arnaud Rousseau, a pu récemment affirmer au « 28 minutes » d'Arte, en démagogue sans vergogne : « **On a nos propres instituts de recherches, beaucoup plus pro-actifs que ne l'est l'INRAE aujourd'hui. [...] Ils ne sortent pas des tubes à essais.** » [<https://www.arte.tv/fr/videos/127194-002-A/pesticides-le-retour/> à partir de 11'30]

Au sujet de la dynamique RSE, encouragée par SUD, « *Soucieux d'accélérer sa transition écologique, INRAE se fixe comme objectif, à horizon 2050, de réduire de 70% ses émissions carbone [...] Afin de tenir cette trajectoire, il s'est doté en 2025 d'un premier plan d'action sur 5 ans* » (page 26). C'est très bien, mais quelle sera la compatibilité avec l'IA à tous les étages, tellement gourmande en ressources et en énergie ? Des collègues se sont engagé-es à faire une IA parcimonieuse mais nous pouvons émettre des doutes quand on nous rappelle sans cesse qu'on est en compétition, même en science. L'efficacité prime souvent sur la retenue et la conscience.... Et il y a l'effet de masse. L'ensemble des unités est soumis aux sirènes de l'IA et les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Concernant le personnel, renforcer notre **attractivité de l'institut** (page 26) passerait par : « *l'excellence de ses laboratoires de recherche et la qualité de ses infrastructures, ainsi que son identité employeur, INRAE renforcera sa politique d'attractivité envers les talents. Les actions de communication autour de cette identité employeur seront intensifiées en élargissant notre réseau de partenaires et en visant une diffusion internationale.* » **NON**. Pour l'« attractivité des emplois et des carrières scientifiques » relisez donc le rapport pour la ministre de la recherche cosigné en septembre 2019 par Philippe Berta, Philippe Mauguin et Manuel Tunon de Lara [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/RAPPORT_FINAL_GT2_Attractivite_des_emplois_et_des_carrieres_1178464.pdf]. Les annonces de la LPR n'ont pas empêché la paupérisation du personnel de croître ! Et cela se sait, au vu de la baisse des candidatures aux concours externes et des chaires juniors recrutant à 45 ans d'âge moyen. Pour être attractif, l'INRAE doit commencer par payer son personnel pour qu'il vive dignement de son travail. Nous demandons un plan de reclassement des AT sous classés en TR, des centaines de TR sous-classés en AI et des AI en IE.

L'attractivité c'est aussi donner du sens à nos métiers, garder la planète vivable pour nos enfants et petits-enfants en contribuant à façonner une agriculture économe et autonome produisant une alimentation saine et abondante dans un environnement préservé. Et ne pas se lancer dans la course aux start-ups et à la promotion à outrance de l'innovation qui passe par les brevets et les filiales. Que l'intelligence agronomique commande à l'intelligence artificielle !

Au final nous nous interrogeons encore sur l'esprit de ce document. Est-il plus proche du rapport de 2015 « Agriculture Innovations 2025 – 30 projets pour une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement » de Jean-Marc Bournigal (PDG IRSTEA) et François Houillier (PDG INRA), avec un retour en force du triptyque numérique-robotique-génétique [<https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article2303>], que de l'orientation volontariste vers l'agroécologie du plan stratégique INRAE 2030 validé fin 2020 [<https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3366>] ?

